

# BOAMP

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES DE MARCHÉS PUBLICS

---

### Fournisseur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

### Producteur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

### Nom de la base de données

BOAMP

### Site de diffusion

[www.boamp.fr](http://www.boamp.fr)

### Contenu

Annonces publiées au BOAMP (*Bulletin officiel des annonces de marchés publics*)

### Secteur d'activité

Créé par le décret n° 57-435 du 4 avril 1957, le BOAMP diffuse :

- les avis d'appel public à la concurrence et les résultats de marchés de l'État, de l'armée, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- il publie également des contrats de partenariat public-privé et des avis de concession ;
- il est précisé à l'article 33 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics qu'une diffusion est obligatoire au BOAMP pour tous les marchés dont le montant est supérieur aux seuils européens ;
- en dessous de ces seuils, une publication reste obligatoire au BOAMP ou dans un journal habilité à recevoir des annonces légales. Pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) inférieurs à 90 000 € HT, l'acheteur public a le choix des supports qu'il utilisera pour assurer la publicité de ses marchés.

### Périodicité de la mise à jour

Les données sont mises à disposition le jour de publication 2 fois par jour, 7 jours/7.

### Format des données

Le flux d'information est constitué :

- d'un fichier XML pour les méta-données relatives aux avis publiés ;
- de chaque annonce au format HTML.

3 versions du schéma xsd des données existent :

- V230 pour les annonces à partir du 1<sup>er</sup> mars 2015 ;
- V110 pour les annonces hors MAPA 2006 et 2007 et pour toutes les annonces de 2008 à fin février 2015 ;
- V010 pour les annonces MAPA 2006 et 2007.

### Accès aux données

Les données sont accessibles directement et gratuitement :

- en téléchargement sur un serveur ; le lien vers ce serveur est spécifié sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) ;
- **via une API version.2 accessible sur [api.dila.fr](http://api.dila.fr), et une API version.1**, et également référencée sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) et sur [api.gouv.fr](http://api.gouv.fr).

### Conditions de réutilisation

Les données sont réutilisables gratuitement sous [licence ouverte v2.0](#).

Les réutilisateurs s'obligent à mentionner :

- la paternité des données (DILA) ;
- l'url d'accès longue de téléchargement ;
- le nom du fichier téléchargé ainsi que la date du fichier.

### Données personnelles

La mise à disposition par la DILA de jeux de données pouvant contenir des données personnelles n'affranchit pas le réutilisateur du respect de la loi « informatique et libertés », conformément au document [Avertissement](#).

Le réutilisateur s'oblige à prendre en compte les demandes de mise à jour de données publiées ponctuellement par la DILA dans le forum de discussion du jeu de données sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr).

### Historique

Un stock des annonces est constitué chaque année; le stock le plus ancien mis à disposition remonte aux annonces publiées à partir de 2006.

### Contact

Direction de l'information légale et administrative  
Cellule administration des données  
26, rue Desaix  
75727 Paris Cedex 15  
[donnees-dila \[at\] dila.gouv.fr](mailto:donnees-dila[at]dila.gouv.fr)

Toutes ces informations sont disponibles sur le site [www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr)

et dans le [Répertoire des informations publiques](#) de la DILA.